

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1973

TROISIEME CIRCONSCRIPTION

UNION DES DÉMOCRATES POUR LA RÉPUBLIQUE

Mesdames, Mesdemoiselles, Chers Concitoyens,

Tout un tumulte électoral, tout ce qui s'affaire ou s'agite, s'efforce de vous persuader que tout va mal en France, et que tout deviendrait soudain le paradis si d'autres nous remplaçaient, car c'est surtout de cela qu'il s'agit, étant donné que les réformes qu'on nous propose ne sont pas réalisables toutes à la fois ou sont peu différentes de celles que nous avons largement entreprises ou que nous mènerons à bien.

En 1968, vous m'avez fait l'honneur de m'élire pour être votre député ; depuis lors, le suffrage universel m'a confirmé sa confiance lors des deux élections cantonales et municipales de Thiviers. Ce n'est pas le fruit du hasard, car j'avais fait campagne en 1968 au double cri de « Non à l'anarchie, oui aux réformes », cela répondait à votre volonté de paix sociale et de progrès.

Je crois avoir tenu parole en cinq années de mandat.

LA PAIX SOCIALE

Grâce à une politique de concertation, la paix sociale a régné, et sur le plan international personne n'évoque plus le nom de guerre, le général de Gaulle et ses successeurs ayant mis depuis quatorze ans la France sur le terrain de la paix et de l'amitié avec tous les peuples.

LES RÉFORMES : UNE ECONOMIE AU SERVICE DE L'HOMME.

Vous voyez bien autour de vous, et malgré tout ce qu'on peut vous dire, qu'un immense progrès a été réalisé.

- **EXPANSION.** — En quatorze ans, nous avons fait d'un pays malade et endetté un pays sain, exportateur, dynamique, dont le rythme de croissance économique est le premier d'Europe.
- Certains martèlent l'opinion en faisant passer l'U.D.R. pour un parti réactionnaire, lié aux intérêts économiques ; c'est un audacieux mensonge, **aucun gouvernement n'a fait accomplir autant de progrès sociaux que les gouvernements gaullistes.**
  C'est la France qui de tous les grands pays du monde consacre la plus forte part de ses richesses à l'action sociale ; nous ne sommes devancés que par un seul pays : la Suède.
  Savez-vous qu'en 1972 la France a consacré 21,82 % de son produit brut à l'action sociale, c'est-à-dire, et en tenant compte de la dégradation monétaire, presque deux fois ce qu'avaient fait en 1958 les gouvernements dits de gauche de MM. Guy Mollet et Félix Gaillard.

Voici les résultats

❖ AMÉLIORATION DE LA VIE DE LA FEMME

Les lois que j'ai votées se sont efforcées d'améliorer les conditions de vie de la femme, tout en contribuant à la mettre réellement sur un pied d'égalité avec l'homme.

- — Loi sur l'autorité parentale.
- — Egalité de rémunération pour un même travail (loi de décembre 1972).
- — Doublement de l'allocation de salaire unique pour les familles modestes.

❖ SALAIRES ET POUVOIR D'ACHAT

Le climat social a été amélioré grâce à la mise en œuvre d'une politique contractuelle des salaires. Il faut, hélas ! reconnaître que les prix ont sensiblement augmenté ces dernières années, mais les salaires ont toujours haussé plus rapidement qu'eux.

De 1968 à 1972, le pouvoir d'achat réel du salaire moyen, compte tenu de la hausse des prix, a augmenté de 28 %.

Mais c'est sur le S.M.I.C. qu'un effort particulier a été fait puisqu'il a doublé pendant la même période, soit une hausse de 52 % en pouvoir d'achat, compte tenu de l'augmentation des prix.

Ces chiffres sont vrais, et ce qui le prouve c'est que, pendant la même période, l'épargne a augmenté de 70 %.

En Dordogne, le montant des livrets dans les Caisses d'Epargne est passé de 64 milliards d'anciens francs à 88 de 1970 à 1972, soit une augmentation de 37 % en deux ans.

L'élévation du niveau de vie est évidente : en 1959, 28,4 % des ménages possédaient une voiture contre 58,1 % en 1972 ; pour les téléviseurs, 9,5 % en 1959 contre 71,7 % en 1972.

❖ UN PLUS GRAND EFFORT SOCIAL POUR LES PLUS DÉFAVORISÉS

- — Création d'allocations aux orphelins, aux handicapés.
- — Augmentation sensible des allocations familiales, de l'allocation de salaire unique ou de la mère au foyer pour les familles modestes.
- — Aide aux travailleurs privés d'emploi, formation professionnelle.
- — Amélioration du système de retraite, possibilité de bénéficier de la retraite au taux plein à 63 ans ou à 60 ans en cas d'inaptitude, pension de réversion à 55 ans pour les veuves.

- **UNE SOLIDARITÉ ACCRUE A L'ÉGARD DE CERTAINES PROFESSIONS QUI ONT ÉPROUVÉ DES DIFFICULTÉS D'ADAPTATION**
  - — Aide aux régimes d'assurance maladie et vieillesse des commerçants, artisans et agriculteurs.
- **UNE IMPORTANTE ACTION en faveur de l'enseignement, de la formation professionnelle, des activités socio-éducatives.**
  - — En 1972, le budget de l'enseignement représente 18,3 % du budget de la Nation ; c'est, de tous les budgets, le plus important.
- **UN NIVEAU DE VIE MEILLEUR POUR TOUS LES FRANÇAIS :** salariés, cadres, retraités, fonctionnaires, professions libérales.
- **UNE EXPANSION ECONOMIQUE SOUTENUE** au rythme de 6 % l'an, la plus forte d'Europe : **elle a permis le progrès social, car on ne peut distribuer que ce qui est produit.**
- **DES INSTITUTIONS SOLIDES** qui ont assuré la stabilité, c'est-à-dire la continuité de l'action grâce à une majorité parlementaire qui est restée unie sans jamais se diviser.

La Dordogne n'a pas été oubliée

en voici la preuve

Certains parlent beaucoup des usines qui ferment, mais jamais de celles qui ouvrent leurs portes ou s'agrandissent.

De 1965 à 1970, 13.000 emplois (salariés ou non) ont été créés et cette évolution s'accélère puisqu'il a été créé 7.234 emplois de 1968 à 1971.

Dans les trois dernières années, 29 entreprises nouvelles, dont 11 dans notre circonscription, ont bénéficié de primes de l'Etat pour créer des emplois.

56 milliards et demi d'anciens francs d'équipements de tous ordres, scolaires, sanitaires, sociaux, ruraux, etc..., ont été effectués en Dordogne au cours du Vᵉ Plan grâce à 27,1 milliards de subventions de l'Etat ; pour les deux dernières années 1971 et 1972, les chiffres sont respectivement les suivants : 21,8 milliards de travaux, 11,7 milliards de subventions de l'Etat.

Jamais on n'avait fait autant.

Il faut faire mieux encore.

Voici le programme que la majorité vous propose pour les cinq années à venir,

dans le cadre des institutions solides de la Vᵉ République :

- Maintenir un haut niveau d'expansion seul capable de **garantir le plein emploi.**
- Mettre le progrès économique au service du progrès social en priorité au service des plus défavorisés.

Le progrès économique permettra notamment de prendre, d'ici à 1978, les mesures suivantes :

- Améliorer la situation des personnes âgées :
  - — Doubler progressivement le minimum vieillesse.
  - — Gratuité des soins médicaux pour les personnes exonérées de l'impôt sur le revenu et âgées de plus de 65 ans.
  - — Adopter une « charte du troisième âge ».
- Pour les jeunes : assurer la formation et le plein emploi, construire des équipements sportifs et culturels, instituer le droit de vote à 19 ans.
- Améliorer le niveau de vie général :
  - — Progression régulière des salaires et des pensions, à commencer par les plus bas.
  - — Faire progresser les traitements des fonctionnaires comme ceux du secteur privé, supprimer les abattements de zone pour l'indemnité de résidence.
- Avancer à 60 ans l'âge de la retraite.
- Améliorer le sort des familles par la conclusion de contrats de progrès avec les associations familiales.
- Accélérer la construction de logements sociaux et de maisons individuelles.
- Instaurer la gratuité des transports, des livres et des fournitures scolaires pendant la durée de l'obligation scolaire.
- Créer ou multiplier les classes enfantines en milieu rural.
- Augmenter l'aide aux plus défavorisés : orphelins, handicapés.
- Donner aux commerçants et artisans, par une loi d'orientation, le moyen de lutter à armes égales contre la concurrence des magasins de grandes surfaces.
- Simplifier la fiscalité sur la base du principe « à revenu égal impôt égal ».
- Assurer la défense des revenus des agriculteurs par des prix justes et l'extension de débouchés pour les productions de qualités des exploitations de notre région.
- Accélérer la décentralisation industrielle et créer, dans notre département de la Dordogne, au moins 2.700 emplois par an en moyenne nécessaires à annuler toute émigration.
- Intensifier et développer le tourisme.

Nous avons réalisé beaucoup de réformes. Les progrès sociaux que nous proposons seront atteints dans la paix, la concertation, la liberté d'entreprise ; ils seront payés grâce à l'expansion.

Pour cela, donnez à la France une majorité stable dont vous serez sûrs.

VOTEZ

Pierre BEYLOT

Exploitant agricole
Adjoint au Maire de Thiviers
Conseiller général
Chevalier du Mérite Agricole
Chevalier de la Légion d'Honneur
Député sortant
Membre du Parlement Européen

Henri FRUGIER

Négociant artisan
Maire de La Coquille
Chevalier de la Légion d'Honneur

IMP. VIRMOUNEIX - THIVIERS